

A 123



CHAMBRE DEPARTEMENTALE D'AGRICULTURE DU LOT
430 Avenue Jean Jaurès
CS 60199
46004 CAHORS CEDEX 9

Tél : 05 65 23 22 21
Fax :

N° Siret : 18460002100010
N° TVA Intracommunautaire : FR 12184600021

Référence à rappeler : 2025 / TR2505507
Objet : Courrier Novembre 2025

FACTURE

ORIGINAL

N° OR : QUAL 1779 1
N° Bordereau :
Pièce : TR2505507
Exercice : 2025
Date : 18-12-2025
Page : 1 / 1

SEPAQ EDITION ET INFORMATION PROF AGRI
LA DEFENSE PAYSANNE DU LOT
430 AVENUE JEAN JAURES
BP 199
46000 CAHORS
FRANCE

Prestataire :

DESIGNATION	Quantité	Prix Unitaire	Montant H.T.	TVA
164055 46 Courrier - affranchissement	1	33,570	33,57	20,00
164054 46 Charges	1	11,920	11,92	20,00

Régime de TVA : Débits

Taux de TVA en %	20,00	Devise : EUR
Montant HT	45,49	45,49
Base de TVA	45,49	45,49
Montant TVA	9,10	9,10
Total TTC	54,59	54,59
Net à payer	54,59	54,59

Règlement par virement sur le compte TP de la CDA LOT ou par chèque à l'ordre de l'agent comptable de la CDA LOT
IBAN : FR7610071460000000100007019 - BIC : TRPUFRP1 - RIB : 10071 46000 00001000070 19

Pour valoir titre exécutoire conformément aux dispositions de l'article 192 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012, Facture payable selon échéance. Pas d'escompte pour paiement anticipé.
Tout paiement à une date ultérieure à l'échéance entraînera l'application des pénalités de retard calculées à un taux égal à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur augmenté du montant de l'indemnité pour frais de recouvrement conformément à l'article 121-II de la loi n° 2012-387 du 22/03/2012. Cette indemnité est fixée à 40 € par le décret n° 2012-1115 du 02/10/2012 à laquelle il convient d'ajouter les intérêts de retard.

----- Coupon à retourner -----



Etablissement : D46S01 CDA LOT 0881619 SEPAQ EDITION ET INFORMATION P Date échéance : 18-01-2026	Référence à rappeler : 2025 / TR2505507 SEPR Virement à date d'échéance de la facture Montant Net en EUR : 54,59
--	--